



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-635

Déposé le : 07.01.20

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

Comment anticiper les risques liés à la fin possible de l'homologation des produits médicaux suisses vers le marché des pays de l'UE ?

## Texte déposé

Les accords bilatéraux actuels permettent aujourd'hui aux medtech et biotechs suisses d'exporter leurs produits vers l'Union européenne, car elles sont au bénéfice de la suppression des obstacles techniques au commerce (ARM). Autrement dit, les appareils médicaux tels que prothèses de hanche ou genou, valves cardiaques, seringues, bandages, etc. profitent d'une reconnaissance automatique et mutuelle entre la Suisse et les pays de l'UE, ce qui facilite les exportations sans devoir passer par des procédures administratives lourdes et longues.

Les incertitudes liées à la non-décision sur l'accord-cadre et sur les résultats de la votation de mai 2020 (initiative sur la libre circulation des personnes) pèsent sur les entreprises de ces secteurs, particulièrement nombreuses et actives dans le canton.

Dès lors, des risques de délocalisation existent et avec eux des effets sur l'emploi et la fiscalité.

Bien qu'il s'agisse d'une question qui concerne tout le pays, le canton de Vaud serait particulièrement touché si l'accord l'ARM devait tomber. La suppression de cet accord entraînerait aussi des conséquences dans d'autres secteurs, notamment les machines.

Ainsi, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Qu'a-t-il entrepris ou entreprend-il pour anticiper ce problème lié une suppression potentielle de l'ARM ?
- Quel dialogue a-t-il mis sur pied avec les entreprises des domaines des medtechs et biotechs afin de trouver une solution ?
- A-t-il identifié d'autres secteurs dans le canton qui pourraient se voir touchés par une telle suppression ?

Commentaire(s)

Le canton de Vaud est particulièrement actif et performant grâce à des sociétés innovantes issues des hautes écoles. Qu'il s'agisse de start-up ou de sociétés plus établies, l'exportation de leurs produits vers l'UE est primordiale pour elles. La suppression de l'ARM induirait sans nul doute des complications et longueurs, sans compter des frais importants pour arriver à la reconnaissance des produits suisses. *De facto*, cela constituerait un frein concurrentiel pour ces entreprises. Un autre risque serait la délocalisation à l'étranger via des filiales de sociétés existantes ou la création de nouvelles entreprises hors du pays, avec comme résultat des pertes d'emplois et tout ce qui en découle. Les medtech et biotechs sont nombreuses dans le canton et emploient bon nombre de personnes formées dans nos institutions qui sont aussi financées par le canton. La présente interpellation a pour but de savoir comment le Conseil d'Etat a mesuré les risques de la suppression d'un tel accord et ce qu'il a entrepris pour y faire face.

Conclusions

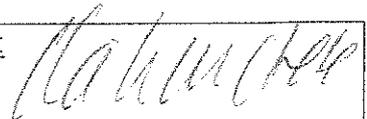
Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :



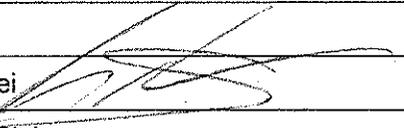
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 7 janvier 2020

Aminian Taraneh

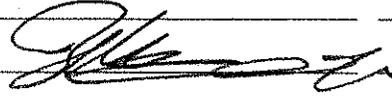
Aschwanden Serge 

Attinger Doepper Claire

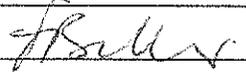
Baehler Bech Anne

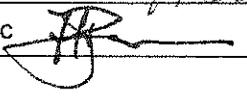
Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre 

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence 

Bezençon Jean-Luc 

Bolay Nicolas

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud 

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine 

Cachin Jean-François

Cala Sébastien

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine 

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

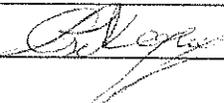
Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Laurence 

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Cuérel Julien

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel 

Dubois Carole

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Eggenberger Julien

Epars Olivier

Evéquoze Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genoud Alice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

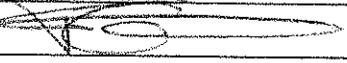
Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Krug Sabine

Glauser Nicolas

Glaysre Yann

Gross Florence 

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 7 janvier 2020

Jobin Philippe

Joly Rebecca

Keller Vincent

Labouchère Catherine

Liniger Philippe

Lohri Didier

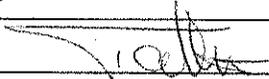
Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude 

Mayor Olivier

Meienberger Daniel 

Meldem Martine

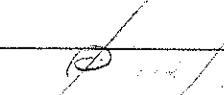
Melly Serge

Meystre Gilles

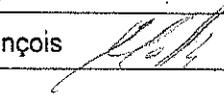
Miéville Laurent

Mischler Maurice

Misiego Céline

Mojon Gérard 

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François 

Neumann Sarah

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pedroli Sébastien

Pernoud Pierre André

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet Cloé

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne

Ravenel Yves

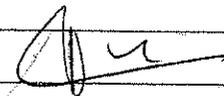
Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane

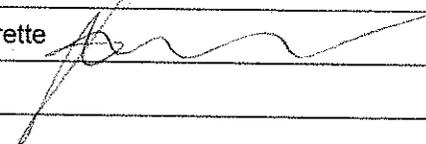
Richard Claire

Riesen Werner

Rime Anne-Lise

Romanens Pierre-André 

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette 

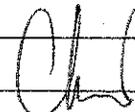
Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydlö Alexandre

Ryf Monique

Schaller Graziella

Schelker Carole 

Schwab Claude

Simonin Patrick

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Studer Léonard

Stürner Félix

Suter Nicolas

Thalmann Muriel

Thuillard Jean-François

Treboux Maurice

Trolliet Daniel

Tschopp Jean

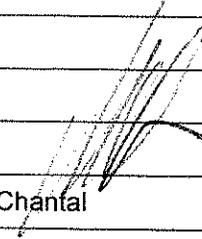
van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

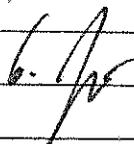
Vuilleumier Marc

Wahlen Marion 

Weidmann Yenny Chantal

Weissert Cédric

Wüthrich Andreas

Zünd Georges 

Zwahlen Pierre